

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	09
Votants	09
absents	06
Procurations	06

L'an Deux Mil vingt cinq

Le 30 Juin à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **24 juin 2025**

PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAU Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BINETRUY/MEYER Nadine. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.

ABSENTS : BELLEIL Thomas. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.

PROCURATIONS:

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Demande de fonds de concours intercommunal pour le remplacement des menuiseries des bâtiments communaux

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la circulaire NOR : TREL2235937C « Déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – fonds vert » du 14 décembre 2022

Vu la demande de subvention déposée par la commune de Hautefort sur la plateforme « Démarches simplifiées » en date du 30 mars 2023 sous la référence n°12004378 pour son projet Rénovation énergétique de la **Chartreuse** (arrêté attributif du 09 juin 2023)

Vu la demande de subvention déposée par la commune de Hautefort sur la plateforme « Démarches simplifiées » en date du 31 mars 2023 sous la référence n°12010501 pour son projet Rénovation énergétique de l'**ancien presbytère**

Vu la demande de subvention déposée par la commune de Hautefort sur la plateforme « Démarches simplifiées » en date du 31 mars 2023 sous la référence n°12010694 pour son projet Rénovation énergétique de la **l'ancienne gendarmerie**

Vu l'arrêté attributif de subvention Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires Fonds Verts – 2023 du 09 juin 2023 n°EJ 2104039298 pour la rénovation énergétique de la Chartreuse

Vu l'arrêté attributif de subvention Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires Fonds Verts – 2023 du 09 juin 2023 n°EJ 2104039458 pour la rénovation énergétique de l'ancien presbytère

Vu l'arrêté attributif de subvention Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires Fonds Verts – 2023 du 09 juin 2023 n°EJ 2104039431 pour la rénovation énergétique de l'ancienne gendarmerie

Vu la délibération n°2025-052 du 27 mai 2025 validant les devis de remplacements des menuiseries des bâtiments communaux.

La CCTHPN s'engage sur un accompagnement auprès des collectivités sur des projets d'investissement.

Les communes peuvent bénéficier d'un subventionnement de 25 % sur une base éligibles plafonnée à 100 000 € sans pouvoir dépasser 50 % du reste à charges porté par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** la demande de fonds de concours auprès de la CCTHPN pour le changement des menuiseries des bâtiments communaux ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250630-2025-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025

Publication : 03/07/2025

HAUTEFORT le 30/06/2025

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS